

ALZON



30770

LE PETIT RAPPORTEUR

JANVIER 2020

DANS CE NUMÉRO...

SOMMAIRE

A LA 2 & 3

**RENCONTRE
DE ...**

**VIE ASSOCIA-
TIVE & VIE DU
VILLAGE** 4 & 5

DEBROUSSAILEMENT 6 & 7

ECOLE 8

**LES TRAVAUX
DU TUNNEL &
NOM DES RUES** 9

PATRIMOINE 10 & 11

**HISTOIRE DU
CAYLARET,
ETAT CIVIL &
AGENDA** 12

MESSAGE

Chers lecteurs,

Si vous avez des idées d'articles, des nouveautés dont vous voudriez parler ? Faites nous en part afin que la commission communication puisse l'intégrer au petit rapporteur.

Merci et bonne année 2020 !

L'équipe de la rédaction

EDITO DU MAIRE

DISCOURS DES VŒUX DU 11.01.2020—SALLE DES FÊTES

« Chers Amis,

C'est toujours avec un grand plaisir que je m'adresse à vous ce soir, entouré du Conseil Municipal, pour la traditionnelle cérémonie des Vœux.

Ensemble, fiers de la confiance que vous nous accordez, nous vous souhaitons une très bonne année 2020, santé, bonheur, réussite dans vos projets, qu'elle soit la plus douce possible pour vous et ceux qui vous sont chers.

Cette année, nous sommes en période d'élections municipales, les Maires doivent éviter de parler de leur bilan, et des projets en cours, assimilables à une campagne électorale publicitaire de la municipalité en place, interdite par le code électoral, je me contenterai donc d'exposer des généralités.

L'actualité de 2019

Saluons l'arrivée de Lucie, notre nouvelle secrétaire de Mairie, qui par ses compétences, sa gentillesse et sa disponibilité, à fait l'unanimité au sein du Conseil Municipal et de la population alzonaise.

Comme vous avez pu le constater avec satisfaction et soulagement, depuis cet été, nous pouvons enfin voir « le bout du tunnel ». L'éclairage installé dans celui-ci en 1951 devenu tristement vétuste pour finir inexistant ces dernières années, a été remplacé par des appareillages à leds en voute, et complété par un dispositif de sécurité composé également de leds positionnés à 1 mètre de hauteur sur la longueur du tunnel.

Suite au départ à la retraite de Fabienne à qui nous souhaitons qu'elle soit la plus longue et paisible possible, programmé le 31 mars, une nouvelle gestion du village de vacances devait être envisagée.

Après une estimation des domaines et une proposition d'achat, la cession a été retenue, celle-ci est en cours, le compromis de vente a été signé avec Madame Muriel ABERLENC actuellement Présidente de l'office de Tourisme de l'Aigoual et nouvellement arrivée dans notre village. Muriel est une professionnelle du tourisme et nous lui souhaitons un rapide et important développement de son entreprise. Les chalets du Champ du Roc vont être relookés et complétés par des tiny - house, agréables petites maisons sur roues avec mezzanine, l'installation de saunas et de jacuzzis ainsi qu'un centre de location et d'entretien de vélos électriques.

Changement de gérants aussi au gîte de groupe le colombier Bernard et Jacqueline COURAULT SEYNAEVE arrivés de Russeignies en Belgique sont alzonais depuis le 26 décembre et ont pris la place de Mireille et Pascal. Bienvenue chez nous Bernard et Jacqueline et tous nos vœux de réussite pour ce nouveau départ dans votre vie professionnelle.

A l'horizon 2020

Nouveau fonctionnement pour la déchèterie mobile : suppression du container qui sera remplacé par un camion-remorque comportant plusieurs bacs pour un tri « sur place » des encombrants. Il se trouvera sur le parking de la salle des fêtes tous les 2 mois de 9 heures à 13 heures, et sous la surveillance d'un responsable. Ceci afin d'éviter une benne surchargée et des matériaux mélangés, qui provoquaient un surcoût important à la collectivité. En dehors de ce passage il sera impératif de se rendre à la déchèterie.

Comme il est de coutume, je remercie tous ceux qui m'ont accompagné tout au long de l'année : les adjoints les conseillers et tous les employés municipaux que ce soit au service technique, au secrétariat, à l'école, à l'agence postale, ou au village de vacances.

Je remercie aussi les présidents et présidentes de nos nombreuses associations qui se dévouent sans compter pour notre village et pour ses habitants et enfin les incontournables Bénévoles. Rien ne pourrait se faire sans eux.

Nous allons maintenant nous diriger vers le côté festif de cette soirée, mais avant cela je vous adresse encore une fois, avec mes collègues, du Conseil Municipal, une très bonne et riche année 2020

Bonne Année à tous »



INTERVIEW : A LA RENCONTRE DE MURIEL ABERLENC ET DE SON ENTREPRISE COSY NATURE

Elodie BRUN et Monique OERLEMANS sont parties à la rencontre de Muriel ABERLENC et de son entreprise « COSY-NATURE ».

EB : [Bonjour Muriel, pouvez-vous présenter ? Quel est votre parcours ?](#)

MAB : Bonjour, j'ai passé mon enfance en Anjou mais ma famille paternelle est de Nîmes. Mes parents ont une maison familiale à Lanuéjols et j'y ai passé toutes mes vacances. J'ai fait des études en agronomie, biologie, aménagement du territoire et administration des entreprises. Souhaitant venir vivre à l'année dans les Cévennes, je me suis installée en 1991 avec mon ex-mari à la Ferme des Randals à Lanuéjols sur un projet d'élevage de bisons d'Amérique. Nous avons créé l'exploitation agricole RANDALS BISON et nous avons commencé avec 17 bisons. J'ai trois grands fils, Théo, Nathan et Lucas. Mon activité aux Randals Bison consistait à gérer la partie administrative, commerciale et touristique de la ferme. Je me suis occupée de la vente directe, de la communication mais également la gestion des visites de l'élevage, de l'auberge et des trois chambres d'hôtes. J'ai commencé à me documenter sur les Tiny-Houses (voir définition plus loin) dès 2016, projetant d'en installer aux Randals. Je suis aussi Présidente bénévole de l'office de Tourisme de l'Aigoual depuis 1993 qui compte environ 200 adhérents et une dizaine de salariés. Je pilote les actions d'information et de formation à destination des prestataires touristiques et la politique de communication, de promotion et d'accueil des vacanciers.

EB : [Vous êtes en train de racheter le Village de gîtes « Le Champ du Roc » à la Mairie. Comment en êtes-vous arrivé à vous lancer dans ce projet ?](#)

MAB : Suite à mon départ de Randals Bison, mon projet était de faire de l'hébergement touristique, de monter un village de Tiny-Houses dans les Cévennes. J'ai commencé en 2018 à chercher un terrain dans toute la partie sud des Cévennes. C'est par le biais d'une annonce immobilière sur internet que je suis arrivée à Alzon pour la première fois. Je me suis présentée à la mairie pour expliquer mon projet et ma recherche de terrain. J'ai été extrêmement bien reçu par Mr Laurens, et au fur et à mesure de nos échanges il est apparu que la commune allait chercher un repreneur pour gérer le Village de Vacances à partir de la saison 2020. Ceci en raison du départ en retraite de Fabienne Brun, l'employée communale qui le gère actuellement. Après plusieurs mois de réflexion, l'achat du terrain et des chalets m'a paru compatible et



Le Village de Vacances « Le Champ du Roc », c'est 11 chalets en construction ossature bois

très cohérent avec mon projet de village de tiny-houses. J'ai signé le compromis de vente avec la mairie d'Alzon en décembre pour un achat définitif au premier trimestre 2020. Je conserve un des chalets pour moi, pour y habiter à l'année. En parallèle, pour faire perdurer l'activité, je reprends aussi la gestion du gîte d'étape communal, sur son fonctionnement actuel.

EB : [Qu'est ce que votre activité « COSY-NATURE » ?](#)

MAB : « COSY-NATURE » consiste à faire de la location touristique dans les chalets et les tiny-houses. Cela en proposant une offre d'hébergement de qualité très orientée sur la nature et tout confort : WC et salle de bain privatifs, linge de toilette et de lits fourni, lits faits, petits-déjeuners à la demande et proposition de restauration sous forme de paniers repas (les produits du terroir y seront à l'honneur). Dans les Cévennes, et d'autant plus à Alzon, nous avons des atouts inestimables qui sont la nature et les paysages grandioses. Je vais développer des activités qui permettront aux vacanciers de découvrir et de profiter de ce magnifique cadre naturel, en particulier à vélo. Je vais proposer un accueil spécifique aux cyclistes, VTistes et cyclo-routiers (local d'hébergement des vélos sécurisé / équipements pour l'entretien) et je vais louer des vélos électriques pour visiter notre belle région, en premier lieu bien sûr le Cirque de Navacelles. D'autre part, un espace « Bien-être » Spa extérieur, composé d'un sauna en forme de tonneau avec le fond vitré et d'un grand jacuzzi en bois, sera installé au Champ du Roc et offrira un lieu de ressourcement et de bien être à proximité de la Vis. Un des chalets aura son jacuzzi privé. La location des vélos électrique et le Spa seront ouverts à tous. Les activités démarreront au 1^{er} mai 2020.



Jacuzzi, spas/bain nordique, sauna extérieur

EB : [Pouvez-vous nous expliquer qu'est-ce qu'un hébergement « Cosy-Nature » ? Une tiny-house ?](#)

MAB : C'est un hébergement qui permet de profiter du cadre naturel exceptionnel d'Alzon mais avec tout le confort nécessaire et surtout une décoration originale, personnalisée, chaleureuse, douce et riche en tissus. Etant donné que les locations à la semaine sont de moins en moins demandées, je proposerai la location des tiny-houses et des chalets aussi à la nuitée. J'accueillerai chaque soir les nouveaux arrivant par un pot de bienvenue, qui sera l'occasion de les conseiller au mieux en fonction de leurs envies ; je suis très soucieuse du confort sous toutes ses formes de mes futurs clients. Mais qu'est-ce donc qu'une tiny-house ? C'est une petite maison construite en ossature bois sur un châssis renforcé et qui peut donc être déplacée sur la route. Sa particularité est qu'elle n'est pas très large (2,55m max) et pèse moins de 3,5 T, ce qui n'oblige pas à avoir le permis PL. Une tiny-house est plus petite qu'un mobil-home et elle possède une ou deux mezzanines, contrairement aux roulottes. Le concept de tiny house, qui vient des Etats-Unis, a connu un grand succès suite à l'ouragan Katrina en 2005 puis à la crise économique de 2008. Ces maisons miniatures, nomades et écologiques ont plus d'un argument pour séduire des personnes en quête d'une nouvelle forme d'habitat, plus économique et respectueuse de la nature. Chaque tiny house sera différente en conception et en décoration.



Modèle de Tiny-house

EB : Quels sont les travaux que vous allez faire ?

MAB : Je vais refaire entièrement les salles de bain des chalets en installant une douche à l'italienne avec paroi vitrée et une vasque en pierre. Je vais également moderniser les cuisines en achetant de nouveaux évier, plaques de cuisson et hottes aspirantes. Je vais renouveler une partie du mobilier et créer une décoration composée essentiellement de matériaux naturels, bois et pierre, autour des arbres. La décoration sera différente dans chaque hébergement. J'ai prévu la construction de plusieurs locaux en bois pour le stockage du matériel, des vélos et de tous les équipements extérieurs en hiver. Je dois en outre procéder au raccordement à l'assainissement collectif.

EB : Comment peut on prendre contact avec vous (réservations/renseignements...) ?

MAB : Le site internet de cosy-nature.com est en cours de réalisation mais la page Facebook est déjà en ligne. Aujourd'hui pour commercialiser des hébergements touristiques, les OTA (Online Tourism Agency) comme Booking, AirBnB, Expedia ... sont incontournables. Une présence sur les réseaux sociaux est également indispensable. Je vais privilégier la présence sur Facebook, Instagram, Youtube et Pinterest. J'habite sur place au Champ du Roc et je suis joignable au 06 73 38 13 88.

EB : Quelles sont vos premières impressions au bout de quelques mois ?

MAB : Je me sens très soutenue dans ce projet et j'ai reçu un accueil chaleureux de la part des gens du village mais les démarches administratives sont vraiment très longues ! Globalement, je suis contente et confiante dans la réussite de ce projet.

EB : « COSY-NATURE » est un magnifique projet ! En avez-vous d'autres ?

MAB : Dans les années à venir, je souhaiterai proposer d'autres activités, formations, stages ou conférences dans des domaines tels que : la découverte des plantes comestibles, le yoga, la vannerie, la peinture, la permaculture, etc ... mais dans un second temps après l'étape 1 !

EB : Pour terminer, souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

MAB : Mon projet, dans un futur à moyen terme est le concept de « Village Nomade », c'est-à-dire déplacer les tiny-houses l'hiver pour les amener à un endroit plus proche de Montpellier ou Nîmes pour les louer aussi l'hiver.

Merci à Muriel pour sa participation ! Souhaitons-lui tous nos meilleurs vœux de réussite en cette nouvelle année !



Muriel ABERLENC - 06 73 38 13 88

**Le Champ du Roc 30 770 Alzon
balembos.muriel@aol.com**

UNE NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

Elodie BRUN et Monique OERLEMANS sont parties à la rencontre de Lucie TELERA NAPOLEON, la nouvelle secrétaire de Mairie.

Après 10 ans de bons et loyaux services notre secrétaire de mairie Nathalie GENTY est partie vers d'autres horizons où elle s'épanouit aujourd'hui à Lunel au SYMBO (Syndicat mixte du bassin de l'étang de l'Or).

Depuis avril 2019, une remplaçante a pris le relais Lucie TELERA NAPOLEON, qui travaillait depuis avril 2009, à l'Office de tourisme Cévennes & Navacelles, découvre de nouvelles fonctions et vous accueille pour toutes vos démarches de la façon suivante :

Accueil physique

Lundi & Jeudi : 9h - 11h30 & 14h - 16h30.

Vendredi : 9h - 11h30

Accueil téléphonique

Lundi & Mardi : 8h - 12h30 & 13h15 - 17h30.

Jeudi & Vendredi : 8h - 12h30 & 13h15 - 17h30

EB : Bonjour Lucie, pouvez vous vous présenter ?

LTN : Bonjour, j'ai 37 ans et j'habite à Aumessas avec mon mari. Nous sommes parents d'un petit garçon de 5 ans nommé Alex.

EB : Quel est votre parcours ?

LTN : Je suis née à Cahors où j'ai grandi jusqu'à mes 6 ans pour ensuite aller vivre en région parisienne jusqu'à mes 12 ans puis en Bourgogne où j'ai obtenu le BTS Animation et Gestion des Touristiques Locales en 2002 à Beaune. J'ai ensuite rejoint mon compagnon natif de Montpellier. Après divers jobs, dont une saison au Pont du Diable à côté de St Guilhem le désert, j'ai été recrutée par la chaîne de parcs d'hôtellerie de plein air « SIBLU », en tant que réceptionniste, au Lac des rêves à Pérols puis comme chef de réception pour l'ouverture d'un nouveau Parc racheté par la marque, en Loire Atlantique à Saint Brévin les Pins. En 2008 nous avons voulu revenir dans le Sud. J'ai été recrutée à l'Office de tourisme des Cévennes Méridionales. J'y suis restée 10 ans et j'ai adoré ce travail.

EB : Qu'est ce que peut vous apporter ce poste passé ?

LTN : J'ai appris à connaître l'administration et les acteurs majeurs du Pays Vignais et j'ai découvert puis fait découvrir un territoire magnifique.

EB : Qu'est ce qui a motivé votre choix ?

LTN : La vie de famille a fait que j'ai eu besoin d'avoir un planning plus compatible avec l'éducation d'un enfant.

EB : Comment vous sentez vous ici ?

LTN : Je suis ravie de ce changement qui me permet plus de temps personnel et de nouvelles découvertes professionnelles. De nombreuses formations m'ont permis de me former à ce nouveau métier passionnant.

Au plaisir de vous rencontrer !



LE GRAND DUC

Il y a 50 ans...

... par une chaude après-midi de l'été 1969, une bande de jeunes alzonais trouvèrent dans le bois de Notre Dame d'Alzon un Grand Duc mort.

Il fut ramené à Alzon où les parents voyant ce bel oiseau décidèrent de le « naturaliser ».

Mais dans la tête de nos garçons et de nos filles, une idée germait : créer une association du nom « Le Grand Duc ».

Aussitôt dit aussitôt fait, les statuts furent déposés à la sous-préfecture du Vigan.

Le Bureau était composé de :

Président : Joël JOURDAN, étudiant à Montpellier

Vice Président : Daniel RUAS, ingénieur à Paris

Trésorier : Serge TAULEGNE, commercial à Nîmes

Secrétaire : Serge RAMBAL, étudiant à Montpellier

Monsieur le curé SCRIVE leur prêta la petite cure.

En quelques jours, cheminée, bar, sièges rustiques et décoration murale furent réalisés. Le Grand Duc y trouva tout naturellement sa place. Le 16 août 1969, le local fût inauguré.

De grands projets furent à l'étude. Pour l'été 1970, expositions, rallyes surprises, bals, concours de pétanque, randonnées... etc. etc.

Mais au fil des ans, avec les aléas de la vie, Le Grand Duc déclina.

Monsieur le Curé récupéra sa cure, l'association fût dissoute et le grand oiseau s'envola on ne sait où.

Voici donc succinctement l'histoire du grand duc et j'espère bien retrouver ces « 4 garçons dans le vent » pour se remémorer les bons moments du club Le Grand Duc.

G. ABRIC



Le grand duc, naturalisé !



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

A partir du 20 janvier 2020, l'agence postale communale sera ouverte comme suit :

Lundi & Mardi

Jeudi & vendredi

8 h - 12 h

Fermée le mercredi

NOUVEAU RÔLE POUR LA SALLE DES FÊTES : LE TRAIL DU ROC DE LA LUNE

Après les mariages, les lotos, les cousinades, les bals, les soirées gourmandes etc.... Notre salle des fêtes a été base de vie pour le trail du Roc de la Lune (26/28 avril 2019) et le trail des hospitaliers (25/26 oct. 2019).

Le premier long de 120 km avec 7000m de dénivelé est parti de St Jean du Bruel via Dourbie, Trèves, Camprieu, le col du Minier, le lac des Pises, col de l'homme mort, le St Guiral, Aumessas, Alzon, Saucières et retour à St Jean du Bruel.

Le deuxième (10^{ème} édition) long de 180kms avec 9000m de dénivelé et parti de Nant via la Couvertoirade (20kms tronqués à cause du rallye), Vissec, Navacelles, Blandas, Alzon, le St Guiral, le lac des Pises, Dourbies, l'Espérou, le Mont Aigoual, Camprieu, Trèves, Cantobre et retour à Nant.

La Mairie en partenariat avec les associations la Brocante d'Alzon, la roche des fées, le comité des

fêtes et détente et loisirs ont su gérer cette nouvelle aventure.

Durant ces deux trails, la trentaine de bénévoles ont assuré :

- Le ravitaillement durant 24h (eau et boissons énergisantes, fruits, sucreries, soupe, pâtes, fromage).
- Le coin repos qui avait été aménagé et le staff médical qui fut « au pieds des coureurs ».
- Le balisage avant la course et la sécurité des coureurs durant le parcours sur notre commune.

Après la remise des récompenses, tous les bénévoles ont apprécié le



Les bénévoles en attente des coureurs du Roc de la Lune

repas offert par St Jean de Bruel et Nant où la fatigue de ces nuits sans sommeil avaient disparu et beaucoup de ces fous de trail on remercié tous ces bénévoles.

RESULTATS

Roc de la Lune 120kms 400 coureurs
Le 1^{er} 17h
La 1^{ère} féminine 21h
Le dernier 32h

Les hospitaliers 180km 200 coureurs
Le 1^{er} 22h
La 1^{ère} féminine 30h
Le dernier 45h



1^{ère} féminine et son coach sur le viaduc Trail des Hospitaliers

Ps : Rendez-vous est déjà pris pour le Trail du Roc de la Lune en Mai 2020

G. ABRIC

**CLUB ROCHE DES FEES :
DES AINÉS TOUJOURS
ACTIFS !**

MARIE d'ORNAC

La saison a commencé le 22 septembre 2018 par la traditionnelle journée « charcutailles » Marie d'Ornac qui a réuni 56 convives. Cette manifestation sera reconduite en 2020.

LES GOUTERS

8 goûters ont été partagés au cours desquels le club a fêté ses nouveaux sexagénaires.

LES REPAS

Au cours de cette saison, 2 repas ouverts à tous(tes) ont été partagés

Le repas de Noël à la salle des fêtes le 15 décembre où les 56 participants ont été enthousiasmés par les mets préparés par notre traiteur aveyronnais

Le repas de fin de saison à la salle des fêtes le 15 juin 2019 où les 80 convives se délectèrent du repas préparé par Cas-sou. A noter que ce repas a été financé en partie par les gains du loto organisé en mars 2019.

LE LOTO

Pour la troisième année, le Club a organisé son loto le 3 mars 2019 qui rencontra un vif succès grâce à l'implication des membres du club, à l'aide spontanée des membres de Détente et loisirs, comité des fêtes, brocante ainsi qu'une forte participation

LES VOYAGES

Pas moins de 5 voyages ont agrémentés la saison.

Le Week-End retrouvailles du 3 au 5 novembre 2018 sur la Costa Brava: 24 adhérents ont pris part à ce séjour

Le festival des lanternes chinoises le 24 janvier 2019 : Les 31 participants sont revenus enchantés et émerveillés. Cette sortie est à nouveau programmée le 23 janvier 2020.

La journée surprise du 7 mars 2019 : 13 adhérents sont partis à la découverte des monts de Lacaune où un succulent repas les attendait

Les folies fermières du 27 mai 2019 : 16 participants ont assisté à un spectacle de cabaret après bien sûr avoir dégusté un excellent repas.

Séjour en Grèce au mois de Juin pour 2 de nos adhérentes.

LES SOIREES GOURMANDES

Cette année, notre association se devait de préparer les entrées pour les 2 soirées gourmandes du 13 juillet et 16 août.

Les quiches, pizzas, tartes aux différents ingrédients eurent un magnifique succès, seules quelques miettes restèrent.



**L'ASSOCIATION DE LA
BROCANTE D'ALZON :
TRÈS ACTIVE !**

Trois manifestations ont rythmé la saison 2019.

LE SALON MULTICOLLECTION du 10 Mars

15 exposants s'étaient donnés rendez-vous. La fréquentation du public a permis à chacun de dénicher la carte postale ancienne, la monnaie de livre ou l'objet rare manquant à sa collection. Le repas partagé entre les exposants et les organisateurs a été très apprécié de tous. **Rendez-vous le 8 mars 2020 pour la 6^{ème} édition.**



LA BROCANTE du 11 Août

120 exposants ont envahi rues, places, salle des fêtes et son parking pour cette traditionnelle journée de déballeage.

Malgré une certaine concurrence (4 brocantes et/ou vide greniers dans un rayon de 30 km), le public était très nombreux en matinée, la chaleur aidant la fréquentation de l'après-midi a connu une légère baisse. Dès son ouverture, la buvette sur la place de la mairie a été prise d'assaut, au point que vers 14h les 50 kg de saucisse et les 50 kg de frites avaient été écoulés.



Rendez-vous le 9 Août 2020 pour la prochaine édition.

L'ALIGOT du 9 Novembre

Bien que retardé pour cause de Trial des Hospitaliers le week-end du 25 octobre notre traditionnel aligot, toujours préparé de mains expertes par notre traiteur de l'Aubrac, a régalé 111 convives.

Les portions sont toujours copieuses et le traditionnel gâteau à la poire caramélisée accompagné de chantilly en a rassasié plus d'un.



Rendez-vous fin octobre ou début novembre 2020 pour la prochaine édition.

**DECHETTERIE MOBILE
NOUVEAU FONCTIONNEMENT 2020**

Le container est remplacé par un camion remorque comportant plusieurs bacs pour un tri « sur place » des encombrants.

L'Association RD'Evolution, la ressourcerie du Pont au Vigan est associée à cette collecte (récupération pour réemploi).

Il sera situé sur le parking de la salle des fêtes de 9h à 13h, sous la surveillance d'un responsable, aux dates suivantes :

Lundi 6 janvier

Lundi 16 mars

Lundi 27 avril

Lundi 15 juin

Lundi 3 août

Lundi 21 septembre

Lundi 2 novembre

Ceci afin d'éviter une benne surchargée et des matériaux mélangés, provoquant un surcoût important pour la collectivité. En dehors de ce passage, il sera impératif de se rendre à la déchetterie.

LE DEBROUSSAILLEMENT, UNE OBLIGATION LEGALE

Pourquoi débroussailler ? En plus d'être une obligation légale que les communes sont chargées de faire respecter en adoptant une stratégie en conseil municipal, le débroussaillage permet la protection des personnes, des maisons, villages et hameaux mais c'est aussi une solidarité avec les forces de lutte contre les incendies, de plus en plus sollicitées



Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans la région Méditerranéenne et notre commune n'échappe pas à la règle.

Il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou de ceux induits par les habitants eux-mêmes.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le code forestier (article L.134-6) oblige les propriétaires situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis, garrigues, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé.

Vous trouverez en mairie ou sur notre site internet www.alzon.fr, les documents qui indiquent les bonnes pratiques en matière de débroussaillage pour effectuer les travaux de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé des terrains dont vous avez éventuellement la charge. Merci pour votre implication.

Roger LAURENS

Stratégie respect obligations légales débroussaillage

- 1 - Communication sur le site internet de la commune
- 2 - Affichage sur les panneaux et mailing d'information aux habitants
- 3 - Article dans le bulletin municipal
- 4 - Réunion publique
- 5 - Cartographie et analyse des maisons « à risque » avec Patrick REILHAN, ancien pompier et 3^{ème} adjoint
- 6 - Envoi d'un 1^{er} courrier à ces propriétaires de maisons « à risque »
- 7 - Envoi d'un 2nd courrier de mise en demeure
- 8 - Réalisation en lieu et place du propriétaire, à ses frais !

Stratégie votée lors du Conseil municipal du 12 décembre 2019

Renseignements :

P. REILHAN

06 80 15 32 69



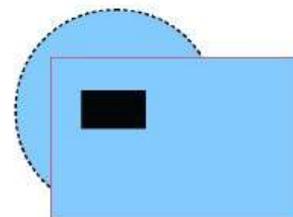
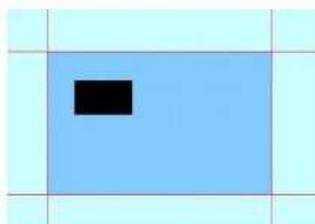
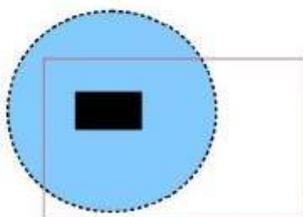
Qui doit débroussailler ?

Sont concernés les constructions, chantiers, et installations de toute nature situés au sein des bois, forêt, landes, garrigues de plus de 4 ha, ainsi qu'à moins de 200 mètres de ces massifs. Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être réalisés sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature. **Les travaux sont à la charge du propriétaire de la construction**, du chantier ou de l'installation de toute nature, même si il n'a pas la maîtrise foncière des parcelles à débroussailler. En **zone U** du plan local d'urbanisme, les parcelles doivent être intégralement débroussaillées, bâties ou non, par le **propriétaire de ces parcelles**.

Construction en zone N ou A : obligation sur un rayon de 50 m / bâti

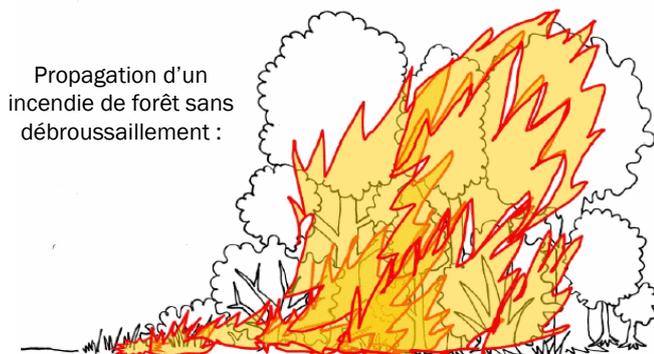
Parcelle construite ou non en zone U Obligation sur l'intégralité de la parcelle

Parcelle construite en zone U (périphérie zone N ou A)



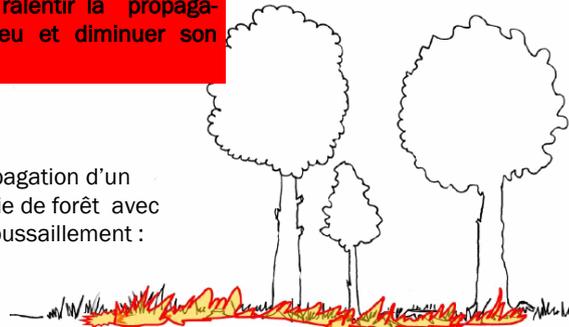
LE DEBROUSSAILLEMENT, UNE OBLIGATION LEGALE

Pourquoi débroussailler ?



Objectif : ralentir la propagation du feu et diminuer son intensité

Propagation d'un incendie de forêt avec débroussaillage :



Élimination branchages issus débroussaillage

De préférence : par broyage, compostage ou apport en déchetterie.

Le règlement sanitaire départemental (RSD) interdit de façon permanente le brûlage des déchets verts des particuliers.

Par dérogation au RSD : en dehors de la période du 15 juin au 15 septembre, les résidus de débroussaillage peuvent être brûlés.

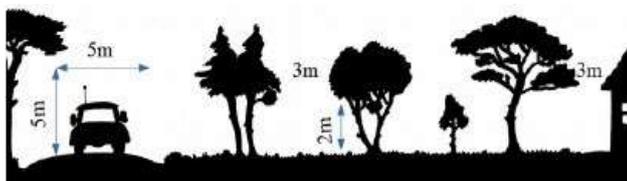
Le feu doit être mené avec précaution (respect de l'arrêté du 31 août 2012 relatif à l'emploi du feu), une déclaration en mairie est nécessaire du 1^{er} février au 14 juin.

Précautions à prendre :

- Prévenir les pompiers
- Uniquement si la vitesse du vent est inférieure à 20 km/h
- Incinération entre le lever du soleil et une heure avant son coucher
- Réserve d'eau à proximité
- Surveillance constante du feu

Comment débroussailler ?

- mise à distance de 3 mètres entre les houppiers (développement des branches) des arbres
- possibilité de conserver un bouquet de 80 m² au maximum ou des haies en les isolant de la végétation environnante
- élimination de la végétation arbustive au sol
- mise à distance de 3 m entre les houppiers des arbres et l'habitation à protéger
- un gabarit de 5 m de largeur par 5 m de hauteur sur la voie d'accès privée à l'habitation



UNE NOUVELLE RENTRÉE POUR LA CLASSE UNIQUE DE L'ÉCOLE ADRIENNE DURAND-TULLOU D'ALZON !

Quatrième rentrée pour la maîtresse et directrice Cora BOUTIN, complétée tous les vendredis par Nathalie MOLNAR pour la deuxième année consécutive. Elle accompagnera ses nombreux élèves jusqu'au mois de février, après quoi elle se reposera et se préparera à accueillir un bébé au mois d'Avril !

En cette rentrée 2019, l'école compte 21 élèves de la Petite Section au CM2, de 3 à 10 ans, 9 filles et 12 garçons.

Andéol, Yael, Azealia, Juliette, Oran, Maïna et Guilhem sont en Petite Section. Ils apprennent, avec Josiane, à vivre ensemble, à développer le langage, l'écoute, la compréhension et développement de nombreuses compétences logiques, numériques et graphiques !

Anaëlle, Nino, Eiden, Melya, Tristan et Victor sont en Grande Section. Ils s'entraînent à reconnaître les lettres et les sons, comptent de plus en plus loin sur la bande numérique et développent des gestes graphiques de plus en plus élaborés nécessaires à l'écriture ...

Sunny, Théodore, Mady, Lucie et Nahel sont en CP et savent déjà lire ! Ils complètent au fur et à mesure leur apprentissage des sons complexes, s'appliquent à écrire et travaillent sérieusement.

Loris et Camille sont en CM1 et se confrontent à des connaissances de plus en plus complexes. Ils s'entraînent et progressent et méritent tous les encouragements.

Estelle est en CM2 et nous quittera malheureusement à la fin de l'année scolaire

pour rejoindre le collège à la rentrée prochaine. Elle travaille toujours aussi sérieusement avec l'efficacité qui la caractérise et pourra aborder sereinement cette nouvelle étape de sa scolarité !

Dorénavant, au vu de la hausse régulière des effectifs et conformément à la nouvelle réforme, les jeunes élèves feront systématiquement leur rentrée en Petite Section de maternelle au mois de septembre de l'année civile de leurs trois ans.

Cette année, le thème choisi est celui des cerfs-volants qui nous conduiront à de nouveaux apprentissages concernant le vent, l'air, la météo et l'écologie !

Plusieurs modèles de cerfs-volants seront fabriqués en classe et une après-midi de démonstration et de vol sera organisée.

Avec Nathalie, les élèves auront la main verte ! Un projet jardinage est prévu dans la cour de l'école. Une collecte de graines sera organisée alors si vous avez des graines de fleurs et de légumes à partager n'hésitez pas à venir les déposer à l'école !

Un travail particulier sur la littérature de jeunesse sera effectué dans le cadre du festival des « éclats de lire » organisé chaque année au mois de juin au Vigan. Les élèves vont travailler sur les albums d'une auteure, la rencontrer avec deux autres classes du pays Vignais. Puis Nathalie organisera une sortie au château d'Assas, le vendredi précédent le festival afin que les élèves puissent présenter leur travail et participer à

des ateliers dans ce domaine si riche de la littérature enfantine !

La liaison est toute trouvée pour vous parler de la bibliothèque communale d'Alzon et saluer l'investissement de Jaques OERLEMANS qui nous y accueille bénévolement tous les jeudis avec l'aide de Martine ABRIC pour l'immense plaisir des enfants. Découvrir, partager, feuilleter, se recommander de nouvelles lectures est très enrichissant pour les élèves qui ont la chance de pouvoir le faire à Alzon même !

L'année dernière nous fêtions le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale et lundi 11 novembre 2019 nous étions de nouveau au rendez-vous car il y avait suffisamment d'élèves assez grands, motivés et disponibles pour faire vivre la paix ! Estelle et Camille ont récité un poème chacune et un second poème à deux. Théodore, Sunny et Nahel ont récité chacun un paragraphe d'un poème écrit en classe.



DIVERS

Halloween : A l'occasion de la fête d'Halloween qui a lieu le 31 octobre, enfants et parents étaient en nombre important cette année. Après que chacun se soit déguisé et maquillé avant un grand goûter partagé à la salle de la bibliothèque, la joyeuse troupe s'est régalée à faire la chasse aux bonbons dans les rues du village. Cela a été un vif succès et personne n'a reçu de mauvais sort !



Fête de Noël : vendredi 20 décembre, la magie de Noël a opéré auprès des plus petits de l'école. En effet, le Père Noël a fait un détour par la salle des fêtes pour apporter un joli cerf-volant à chaque enfant. Celui-ci sera travaillé et décoré en classe durant le reste de l'année. Avant cela, les élèves avaient chanté des comptines de circonstance apprises avec leurs professeurs de chant Sabine et Angela pour l'anglais et travaillées avec leur enseignante Cora. Un goûter offert aux participants par l'APEA et un très beau spectacle « Au pied de mon Arbre » de Vincent Dubus par la Compagnie Création Ephémère de Millau s'en sont suivis. Le tout s'est terminé dans une bonne ambiance autour d'un repas partagé avant des vacances bien méritées !

LE TUNNEL : 800 M² DE NAPPES DRAINANTES INSTALLÉES

Des travaux importants ont été réalisés dans le tunnel routier d'Alzon sur le CD 999, entre janvier et juillet 2019.

De nombreux forages dans la voûte ont été nécessaires pour purger les écoulements d'eau. 800m² de nappes drainantes ont été installées pour évacuer l'eau et ainsi éviter la formation de stalactites de glace en hiver. Un crépi à été projeté sur toute la longueur de l'ouvrage.

De solides poteaux en fer de type YPN ont été posés comme gabarits à chaque entrée pour faire respecter la hauteur maximum autorisée de 4.10 mètres pour les véhicules. L'éclairage a été refait avec un système de lampes à led qui s'avère efficace. Le montant des travaux, à la charge du conseil départemental, s'est élevé à 800 000 € pour la structure et 150 000 € pour l'éclairage.

Ces éléments ont été rappelés au cours de l'inauguration qui s'est dérou-

lée mercredi 11 septembre en présence d'élus locaux et départementaux. En l'absence du Maire d'Alzon, Alain Boutonnet, adjoint a fait part de la satisfaction de la population et des usagers à la suite de ces travaux. Ils ont permis de calmer leur impatience après plusieurs années sans éclairage. Il a souligné la position stratégique d'Alzon et du tunnel qui constitue la porte d'entrée du département en venant de l'A75. Martin DELORD, conseiller départemental, après avoir félicité les entreprises pour la qualité de leur travail, s'est déclaré heureux de la concrétisation de ce projet qui a demandé beaucoup d'énergie. Denis BOUAD, président du conseil départemental, a confirmé qu'au-delà des questions qui se posent sur l'évolution des ressources du département, il entendait

bien assumer « *une vraie solidarité pour toutes les communes du département ou qu'elles soient situées. Cela se concrétise aussi par la mise en œuvre du Pacte Territorial et de l'extension du réseau internet haut débit* ». La délégation départementale a ensuite poursuivi son périple vers d'autres inaugurations prévues dans la journée.

Article extrait du Midi Libre
Rédigé par Hubert BRUN



D'OÙ VIENNENT LES NOMS DE NOS RUES, SUITE ...

Complément d'informations au Petit Rapporteur 2019 – n°9 sur : la Place de l'Arquinel, l'impasse du Rouet, la place du Rieu.

La Place de l'Arquinel

Dans les archives « Inventaire et connaissance d'Alzon », il est fait état de la présence d'une chapelle au lieu-dit Puech et Arquinel (souvent orthographié dès le 13^e siècle « *arguinel* »).

Le nom de colline « *Arguinel* » était un endroit argileux, un endroit pierreux. Garrigue où poussait le thym, le cade, le romarin. C'est en raison de son emplacement exposé au vent, qu'il était choisi pour le dépiquage du blé.

Le Puech Arquinel d'Alzon servait bien au dépiquage du blé. Au début des années 1960, c'était Marcel Rouquette Père, qui avait une entreprise d'engins agricoles. Il installait la batteuse en bois, dans le champ, derrière la maison de la famille Vernet. Ce champ était une aire de battage.

Vers 1963/65, les agriculteurs se sont regroupés en CUMA. Mécanisation oblige, la batteuse était installée dans le champ des Aires.

le 26 avril 1497

« *Claude VIALLET, prêtre d'Alzon, assisté de messire Guillaume de JUERI, alias Du Claux, prieur et co seigneur d'Alzon, lequel, pour lui et ses hoirs et successeurs, a fondé et institué une chapelle hors les murs du dit lieu*

(très certainement en dehors des remparts qui ceinturaient Alzon) *en l'honneur de la glorieuse vierge Marie de Pietat et de monsieur Saint Sébastien au lieu-dit Puech et Arguinel, lequel confronte avec le chemin public qui va dudit Alzon à la ville du Vigan avec hière et pré d'Etienne Prunet, d'Antoine Séverac et autres.* »

Il est mentionné que « *laquelle chapelle soit édifiée et bâtie par des maîtres experts et propres à ce faire... avec promesse de la faire parachever et bastir dès l'instant qu'elle sera commencée avec pactes que le dit Viallet sera tenu d'en pourvoir les ornements de l'autel, chandeliers et nappes et d'y mettre l'image de la Vierge.....* »

A quel endroit était donc située cette chapelle sur la colline de l'Arquinel ? Pour l'heure aucun autre document, permettant de situer exactement son emplacement n'a été trouvé.

« *Archives Echo* » – Martine BRUN

Impasse du Rouet

Interrogée sur l'origine du nom de l'impasse du Rouet, Pierrette m'avait raconté : « *Dans la maison à l'angle, (la sienne) il y avait un cardeur qui nettoyait et cardait la laine. Il possédait un rouet qui lui permettait de filer la laine.* ». D'après Pierrette, c'est ce qui aurait donné le nom à l'im-

pas. Dans les archives notariales de la commune, effectivement on retrouve quelques cardeurs installés dans la commune. En 1584, un dénommé Jourdan. Puis en 1587, Pierre Fabre, fils de feu Catherine Companhe. (Compan ?) Il pourrait donc bien s'agir de ce dernier qui était installé dans l'impasse.

« *Archives Echo* » Impasse du Rouet . (Mémoire de Pierrette COMPAN – Echo d'Alzon)

Place du Rieu ou rue du Rieu

Ces 2 lieux d'Alzon doivent leur nom au ruisseau du Rieu. Dans les « *Seigneurs de la Terre,* » Adrienne Durand-Tullou attribue le nom de la place du Rieu à la rivière d'Alzon. Ce qui ne serait pas tout à fait exact.

Ce ruisseau prend naissance, quartier de la Vignette sous le Boucaret (Terrain Soulayrol). De nombreuses sources, par fortes pluies, jaillissent sur les flancs de la montagne de Berdu. La source du Rieu ne tarit jamais, puisque l'endroit reste toujours humide et fait le bonheur des sangliers.

« *Archives Echo* » (Mémoires Raymond BRUN)

UN FOUR A PAIN REDÉCOUVERT ?

Notre boulangerie a fermé ses portes. Suite au décès de son épouse Lucette en novembre 1985, Roger **SANCHE** a cessé d'allumer son four, il avait succédé à l'oncle de Lucette, Julien **GLEIZE** le père de Colette **COSTES** qui lui-même, avait succédé à Augustin **COMPAN** grand père de Reine **PIGNOL**.

Après avoir vendu la boulangerie, Augustin en homme de confiance à acheté la maison qui faisait face à la boutique afin de surveiller le bon fonctionnement de celle-ci, cette même maison appartient toujours à sa petite fille Reine et son époux Camille **PIGNOL**, qui reviennent chaque année, comme les hirondelles passer un long séjour à Alzon

Julien **GLEIZE** s'est installé à Alzon vers 1935. Alzon comptait alors environ 500 habitants et il fallait approvisionner les villages voisins ; Vissec, Campestre, Blandas, Aumessas et Arrigas avec le Cozor ainsi que les fermes des alentours.

Julien s'est tout de suite mis au travail avec l'aide d'un mitron et de sa sœur Alice (le photographe les a surpris lors de la pose). Le travail ne manquait pas : fabrication du pain des pâtisseries, croissants, fougasses (fouaces), éclairs, mille-feuilles, tartes, pièces montées, buches de Noël... les jours de fêtes apportaient un surcroît d'activité et toute la famille, les amis retroussaient les manches. Le four fonctionnait au bois ; il fallait alimenter le foyer.

A cette époque, la boulangerie, au même titre que les autres commerces était au cœur du village, on venait acheter son pain et échanger des nouvelles.



Un souvenir assez pittoresque : Monsieur le curé (le curé **LAGET**) ne manquait pas de venir chercher son pain et de discuter avec les mitrons, puis comme l'heure passait il courrait à toutes jambes, en relevant sa soutane pour aller sonner l'angélus comme dans « du Pagnol ».

DÉPARTEMENT d <i>u Gard</i>		MAIRIE d <i>Alzon</i>	
ARRONDISSEMENT d <i>Alzon</i>			
SÉRIE N°			
Profession : <i>Boulangers</i>			
L. <i>Alzon</i> le <i>10</i> mai 18 <i>90</i>			
SIGNALEMENT Age <i>17</i> ans Taille <i>1 m. 59 c.</i> Cheveux <i>châtain</i> Sourcils <i>châtain</i> Front <i>découvert</i> Yeux <i>châtain</i> Nez <i>droit</i> Bouche <i>normale</i> Barbe <i>naissante</i> Menton <i>roulé</i> Visage <i>ovale</i> Teint <i>rosé</i>			
Signes particuliers : "			
Nommé <i>Augustin André Joseph</i> N° <i>1</i>		N° <i>1</i>	
Né à <i>Alzon</i>		département d <i>u Gard</i>	
demeurant à <i>Alzon</i>		rue "	
n° "		ayant justifié de son identité et de sa position, a obtenu le présent livret contenant 11 feuillets cotés et	
LIVRET D'OUVRIER. Premier feuillet. 9			
parafés par premier et dernier, sur (1) <i>acte de naissance</i>			
à la charge par <i>lui</i> de se conformer aux lois et règlements concernant les ouvriers.			
Le porteur (2) <i>est</i> occupé en qualité d'ouvrier (3) <i>boulangers chez Augustin et Reine Pignol à Alzon</i>			
Signature de l'ouvrier : <i>et de Augustin Pignol</i>			
Le Maire, <i>Dufour</i>			
Sceau de la mairie :			
(1) Indiquer, s'il y a lieu, les pièces produites. (2) Est ou a été. (3) Attaché à un seul établissement chez le sieur... demeurant... rus... n°..., ou travaillant pour plusieurs patrons.			

Julien et Angèle se sont mariés en 1937 ; l'activité était en plein essor et Georges VEYRIER est venu prêter son concours ; il assurait les tournées dans les villages, alors que la cousine Lucette secondait Angèle pour la vente au magasin, madame RUAS la maman de Pierrette COMPAN venait aider aux tâches ménagères

En 1958 Monsieur DURAND a assuré une courte gérance, puis c'est Roger SANCHE, le mari de Lucette, qui a pris la succession jusqu'à la fermeture définitive de la boulangerie.

En 1944 s'est produit un épisode dramatique, lors d'un précédent numéro nous avons relaté le dynamitage du tunnel par la résistance, ce jour-là, la population d'Alzon s'était réfugiée à la Goutte pour éviter les représailles, sauf Léo le jeune mitron, natif de St Jean du Bruel, qui avait enfourché son vélo pour rejoindre les résistants sur le massif de l'Aigoual. Il fut arrêté par les Allemands et fusillé à St Hyppolite du Fort

Tout le monde connaît la vitrine d'autrefois toujours présente dans la Grand'Rue. Le four donnait dans la rue d'Arre, une délicieuse odeur de pain cuit et de viennoiseries excitait les papilles des riverains dès leur réveil.

Mais, antérieurement à ce commerce, où faisait-on le pain dans notre village ?

Une réponse peut y être apportée : notre curiosité nous amène à penser que, probablement, c'est un important four à pain, découvert dans l'ancienne maison « PORTALES » située à l'angle de la Grand'Rue et du porche des 5 coins, qui remplissait cette fonction,

Le nouveau propriétaire M. FERREN nous a autorisé à le photographier, il est de grande dimension, mais malheureusement presque entièrement détruit.

Peut être parmi nos lecteurs se trouve une personne qui pourrait nous donner d'autres explications nous sommes évidemment preneurs de toutes informations, en particulier sur ce four ancien, et en général sur tout ce qui touche le patrimoine ancien de notre village.

Pour mémoire, autrefois, celui qui faisait le pain s'appelait « Fournier », celui qui le vendait était le « Panetier ».

Tous nos remerciements à Reine et Colette pour ces précieux renseignements sur cette page d'histoire du village.



Lors de travaux dans l'ancienne maison Portalez, découverte d'un vieux four à pain...



BREVE



Travaux sur le chemin de la goutte, qui s'était affaissé suite aux intempéries

« Nos lecteurs nous ont soufflé une réponse à l'appel lancé dans le dernier numéro du petit rapporteur pour retrouver l'origine de la rue du Trou du Mut : Mut signifie « muet » !

SI L'HISTOIRE DU CAYLARET M'ÉTAIT CONTÉE...

Aucune trace écrite sur le passé du Caylaret durant le premier millénaire : on sait seulement qu'il dominait une route fort empruntée depuis les temps antiques, celle qui reliait Nîmes à Montauban. On sait également qu'un grand voyageur, le Pape Urbain II, peut l'avoir emprunté en 1098 après avoir consacré la première église romane de Millau, avant de consacrer celle de Nîmes quelques jours plus tard. A-t-il visité celle d'Alzon tout nouvellement érigée à cette date ? Pourquoi pas, car c'était le chemin le moins périlleux pour un convoi pontifical pendant une période où la plupart des voies étaient difficilement praticables.

Une première inscription retrouvée par un archi-

viste du Gard à la fin du XIX^e siècle mentionne l'existence du Caylaret en 1256 à l'occasion d'un relevé des lieux imposables impulsé sous le règne de Saint-Louis. En 1252, le roi avait envoyé vers les provinces encore frondeuses des « enqueteurs » afin de tester la richesse potentielle du royaume. Grâce à ce document précieux, on sait donc d'une manière sûre que le Caylaret existait en tant que lieu habité à cette date, mais depuis quand ? Les archives connues ne remontent pas plus avant, pas plus qu'elles nous informent sur le rôle défensif du lieu durant la guerre de cent ans. Ce qui est sûr par contre, c'est qu'il existait là dès le XIII^e siècle

une fortification dont seuls les soubassements des remparts témoignent encore aujourd'hui de sa construction.

Sans cesse menacée durant les multiples épisodes d'une guerre qui dura un siècle, Alzon dut subir un certain nombre d'agressions de la part de troupes livrées à elles-mêmes lorsque leurs employeurs anglais comme français les congédiaient sans solde pour une durée indéterminée. Ces routiers vivaient alors de rapines, de pillages, d'excursions diverses sur les populations locales. Leurs bandes (ou compagnies) souvent commandées par des nobliaux en révolte contre le pouvoir d'alors sont signalées en 1261 au Vigan qu'ils viennent d'investir pour se retrancher face aux

troupes royales. Celles-ci les font ensuite reculer vers les Cévennes montagneuses et le Rouergue. Sur ce dernier territoire, occupé par les Anglais après la signature du traité de Brétigny (1360) un seigneur dissident nommé Séguin de Badefol est particulièrement agissant dans la région et pille Millau et ses environs...

Alzon n'est pas si loin, si l'on se rappelle qu'en ces temps reculés, la frontière géographique et territoriale du Rouergue passait par le col de la Barrière.

A suivre... un prochain épisode où nous parlerons de la révolte des Tuchins, ces gilets jaunes de la seconde partie du XIV^e siècle.

François COURTIN

AGENDA 2020

JANVIER

Samedi 11 : Vœux du Maire

Dimanche 25 : Loto, « Détente et Loisirs » & « La Brocante d'Alzon », bibliothèque

FEVRIER

Mardi 25 : Carnaval, APE Alzon

MARS

Dimanche 1er : Loto, La Roche des fées, salle des Fêtes

Dimanche 8 : Salon Multi-collections, « la brocante d'Alzon », salle des Fêtes, 9h-17h

Dimanche 23 : Loto, Chasseurs de sanglier, salle des Fêtes

AVRIL

Dimanche 5 : Vide-dressing, « la brocante d'Alzon », salle des fêtes, 9h-17h

Dimanche 12 (Pâques) : Loto, « Détente et loisir », salle des fêtes

Lundi 13 (dit « de Pâques ») : Omelette pascale offerte, « Détente et loisirs »

Dimanche 19 : Soirée Festiv'Alzon

MAI

Du vendredi 1^{er} au lundi 4 : Trail Roc de la Lune

JUIN

Dimanche 21 : Fête de la Musique

Dimanche 28 : Repas, Roche des fées, salle des fêtes.

JUILLET

Mardi 14 : Repas « Soirée Gourmande », Musique, Feux d'artifice.

AOÛT

Samedi 1^{er}, dimanche 2 : Fête votive

Dimanche 9 : Brocante dans les rues du village

Jeudi 13 : Repas « Soirée Gourmande », Musique.

OCTOBRE

Samedi 31 : Aligot, « La Brocante d'Alzon », salle des fêtes (à confirmer)



ETAT CIVIL

Naissances

Léna, Zélie, Marie BOURRIER

née à Ganges le 12 février 2019



Valentin MAURY

né à Montpellier le 25 septembre 2019



Décès

Raymond BRUN - 6 janvier

Jacqueline STRACZEK - 28 janvier

Renée COULET - 12 juin

Pierre VIDAL - 26 août

Gérard FOURCADIER - 15 septembre

Marcel BERGONNIER - 12 octobre

Edouard RHON - 15 décembre

COMMUNICATION

Directeur de publication & de rédaction : Roger LAURENS

Mise en page : Lucie TELERA NAPOLEON

Impression : mairie

Tirage : 200 exemplaires

Dépôt Légal : janvier 2020

Direction de la communication : Mairie d'Alzon, Place de la Mairie, 30770 ALZON

mairie.alzon@wanadoo.fr - www.alzon.fr / 04 67 82 01 63